



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 14 décembre 2022

Délibération n°22-279

OBJET : FINANCES

Dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2023 de la Ville

Date de la convocation : le 8 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 33

Ayant donné procuration : 10

Absents excusés : 10

Absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Alexis LAMOUREUX, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Brigitte DEBRINCAT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Sylvain GILLET, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, M. José BONY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA, Mme Évelyne LAUNAY, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET.

Absents Excusés : Mme Françoise THOMERE donne pouvoir à M. Alexis LAMOUREUX, Mme Sylvie LADRANGE donne pouvoir à Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Sylvain GILLET donne pouvoir à M. Marc LEONARD, Mme Marie-France HUREAU donne pouvoir à Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Claude VERNE donne pouvoir à M. Brice RAVIER, Mme Isabelle GAUDRON donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA, M. Rémi LEVEAU donne pouvoir à Mme Évelyne LAUNAY, Mme Nathalie SUPPLY donne pouvoir à M. José BONY, Mme Mélanie THOMAS donne pouvoir à M. Guillaume HELLOCO, M. Denis CHARBONNIER donne pouvoir à Mme Sandra GUICHARD.

Secrétaire de Séance : M. Marc LEONARD.

Le vote du Budget Primitif interviendra en mars 2023.

Afin d'assurer la continuité du service public et conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est nécessaire d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement de certaines dépenses d'investissement avant le vote du Budget, dans la limite du quart des dépenses d'investissement hors remboursement de la dette du budget précédent,

soit : $7\,159\,473\text{ €} * 25\% = 1\,789\,868.28\text{ €}$.

Programmation et audits énergétiques Vallerey-Tulasne-Guynemer Compte 2031-411 – chapitre 20	10 000 €
Etang de la Varenne-sous-Chandon – Aménagement paysager du parking Compte 2128-82392 – chapitre 21	40 000 €
Récupérateurs d'eaux pluviales Compte 2135-823 – chapitre 21	5 000 €
Aire de jeux Compte 2188-4148 – chapitre 21	20 000 €
Ecole maternelle Ambroise Paré – Aménagement espace enherbé Compte 2188-823 – chapitre 21	15 000 €
Mobilier Compte 2188-823 – chapitre 21	15 000 €
Remplacement PAC archives Pinasseau Compte 2313-02003 – chapitre 23	90 000 €
Cimetière des Ursulines – Aménagement du site Compte 2313-0262 – chapitre 23	40 000 €
Ecole Rabelais-Richelieu Compte 2313-2129 – chapitre 23	30 000 €
Programme toitures 2023 : Gouttières Eglise St Denis Compte 2313-3241 – chapitre 23	50 000 €
Chapelle St Jean - maîtrise d'œuvre Compte 2313-3243 – chapitre 23	3 000 €
Epicerie sociale - maîtrise d'œuvre Compte 2313-7139 – chapitre 23	25 000 €
Arbres – Mise en sécurité Compte 2313-823 – chapitre 23	5 000 €
Maîtrise d'œuvre – Coteaux Compte 2313-824 – chapitre 23	20 000 €

Camping Compte 2313-951 – chapitre 23	60 000 €
Allée du Vau de Luce Compte 2315 / 8220 – chapitre 23	100 000 €
Rampe d'accès Max Ernst Compte 2315 / 8220 – chapitre 23	100 000 €
Avenue des Montils, Busage Compte 2315 / 8220 – chapitre 23	98 000 €
Mobilier Urbain Cité Scolaire Compte 2315 / 8241 – chapitre 23	20 000 €
Travaux réseau eaux pluviales Compte 2315 / 831 – chapitre 23	5 000 €
Audit et campagne de sensibilisation au Phishing Compte 2031/0200 – chapitre 20	11 000 €
Licences Office 365 (indispensable pour messagerie) Compte 2051/0200 – chapitre 20	12 000 €
20 licences Office 2021 Compte 2051/0200 – chapitre 20	14 000 €
Câblage et téléphonie Compte 21538/0200 – chapitre 21	20 000 €
Fibre optique noire sites supplémentaires Compte 21538/0200 – chapitre 21	9 000 €
Equipement téléphonique sites supplémentaires Compte 21538/0200 – chapitre 21	5 000 €
Switches supplémentaires Compte 2183/0200 – chapitre 21	5 000 €
Wifi camping Compte 2183/951 – chapitre 21	27 000 €
Wifi médiathèque Compte 2183/3215 – chapitre 21	10 000 €
Matériel informatique services municipaux	

Compte 2183/0200 – chapitre 21	10 000 €
Aides à l'achat de vélos à assistance électrique Compte 20421-8231– chapitre 204	4 000 €

Soit un total de : 878 000 €

Il est précisé que ces opérations seront inscrites au Budget Primitif 2023.

La commission des Finances réunie le 2 décembre 2022 a pris connaissance des documents présentés.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 14 voix POUR et 19 CONTRE :

- De ne pas autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater ces dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2023.

POUR : 14 (M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Alexis LAMOUREUX, Mme Sylvie LADRANGE, Mme Brigitte DEBRINCAT, M. Sylvain GILLET)

CONTRE : 19 (Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, Mme Marie-France HUREAU, M. José BONY, Mme Nathalie SUPPLY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Mélanie THOMAS, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Brice RAVIER, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, M. Claude VERNE, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET, M. Denis CHARBONNIER)

ABSTENTION :

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le secrétaire de séance,
Marc LEONARD
L'adjoint délégué aux Finances

Thierry BOUTARD
Maire d'Amboise
Président de la Communauté de
Communes du Val d'Amboise